

35^e Année. — N^o 39



Jedi 7 Mai 1903

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU

Diocèse de Grenoble

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES DU DAUPHINÉ

Paraissant tous les Jedis par Livraison de 20 pages in-8^o

Avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque

SOMMAIRE

I. Calendrier. — II. Ordonnance de M^{sr} Rouard, évêque de Nantes. — III. **Nouvelles du diocèse** : Eglise de Saint-Joseph de Grenoble. — A la Grande-Chartreuse. — Les Chartreux à Chambéry. — à Turin. — à Pignerol. — Tournées de confirmation. — IV. **Chronique générale** : Visite du roi d'Angleterre au Vatican. — Visite de l'empereur d'Allemagne au Vatican. — Le pèlerinage des hommes à Lourdes. — M^{sr} Larue. — Réponses de l'Episcopat aux circulaires de M. Combes. — Les exécutions. — L'expulsion des Capucins à La Roche-sur-Foron. — V. **Variétés** : L'OEuvre Scientifique de M. le Chanoine Ulysse Chevalier. — Offices de la semaine.

PRIX de L'ABONNEMENT : Pour l'Isère et les départements limitrophes : Un an, 6 fr. — Pour les autres départements, 7 fr. Un n^o, 10 cent.

Les abonnements peuvent commencer à toute époque de l'année, avec déduction sur le prix des numéros parus. Le renouvellement s'en fait pour tous au 15 août.

Les communications et documents pour la rédaction et l'administration doivent être adressés le lundi, au plus tard, à M. le chanoine SAILLARD, directeur de la « Semaine Religieuse », 7, place des Tilleuls, Grenoble.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Les abonnements peuvent être payés à M. le chanoine SAILLARD, au Secrétariat de l'Evêché, aux Bureaux de l'Imprimerie Joseph BARATIER, 24, avenue Alsace-Lorraine, Grenoble.

Grenoble, imprimerie JOSEPH BARATIER, imprimeur de l'Evêché, 24, avenue Alsace-Lorraine.

420

Calendrier du 4^e Dimanche après Pâques

ET FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 10 MAI 1903. — 4^e Dimanche après Pâques. —
S. Antonin, évêque (XV^e s.). — *Double.* — *Blanc.* — A. P. : Veyrins.
— Nivolas.

LUNDI 11. — **S. Mamert**, évêque de Vienne (V^e s.). — *Double-ma-*
jeur. — *Blanc.* — A. P. : Montaud.

MARDI 12. — **SS. Nérée, Achillée et leurs compagnons**, mar-
tyrs (I^{er} s.). — *Semid.* — *Rouge.* — A. P. : La Garde.

MERCREDI 13. — **S. Aray**, évêque de Gap (VI^e s.). — *Double.* —
Blanc. — A. P. : St-Hugues-de-Chartreuse.

JEUDI 14. — **S. Pierre**, évêque de Tarentaise (XII^e s.). — *Double.*
— *Blanc.* — A. P. : La Mure.

VENDREDI 15. — **S. Jean-Baptiste de la Salle** (XVIII^e s.). —
— *Double.* — *Blanc.* — A. P. : La Salle.

SAMEDI 16. — **S. Ubald**, évêque (XII^e s.). — *Semid.* — *Blanc.* —
A. P. : La Balme.

DIMANCHE 17 MAI 1903. — 5^e Dimanche après Pâques. —
S. Venance, martyr (III^e s.). — *Double.* — *Rouge.* — A. P. :
Moirans.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE GRENOBLE

Ordonnance de M^{gr} Rouard, évêque de Nantes, déclarant le Révérend Père Parent, de l'ordre des Carmes, résidant à Nantes, frappé de suspense, et deux de ses écrits prohibés.

CONSIDÉRANT :

I. — En ce qui concerne la situation du Révérend Père Parent, de l'Ordre des Carmes, dans notre diocèse :

Que ce religieux n'étant ni attaché à une Communauté canoniquement établie dans ce diocèse, ni agrégé à notre Clergé, n'a pas droit au pouvoir d'y entendre les confessions et d'y prêcher la parole de Dieu ;

Que ce double pouvoir, qui lui avait été concédé par pur privilège, a dû lui être retiré par nous, le 11 janvier 1898, pour des ingérences illégitimes dans les questions les plus délicates, et pour des faits nombreux accusant une tendance à un mysticisme jugé aussi faux que dangereux ;

Que cet acte de notre autorité pleinement approuvé et efficacement corroboré par le Saint-Office, après appel et jugement, à la date du 17 mai 1899, sanctionné d'ailleurs par des réparations exigées et obtenues du Révérend Père Parent, a cependant été constamment incriminé par ce religieux, dans des écrits publics et des lettres intimes, de la façon la plus étrange, comme le résultat de la suggestion hypnotique d'un voyant, son dirigé, devenu démoniaque ;

CONSIDÉRANT :

II. — En ce qui regarde l'attitude du Révérend Père Parent dans ses rapports avec les Dignitaires ecclésiastiques et les dépositaires de l'autorité de l'Eglise :

Que se déclarant, sur de prétendues révélations, voyant et directeur de voyants, il critique et condamne les actes les plus graves des Prélatés les plus éminents et les plus vénérés, en usant des qualificatifs les plus infamants, dans des écrits qu'il se plait à répandre partout ;

Que, pour se soustraire à l'autorité des Congrégations Ro-

maines auxquelles il a recours de lui-même, il qualifie de faux leurs actes les plus authentiques que nous lui notifions d'office et de science certaine ;

Qu'à une communication récente que nous lui avons faite pour obéir au Saint-Siège, il a répondu par la rébellion et la menace d'en appeler contre l'autorité ecclésiastique à l'autorité civile ;

CONSIDÉRANT :

III. — Pour ce qui regarde deux opuscules récemment publiés par le Révérend Père Parent « *Le Secret complet de la Salette étudié* » — « *Le Secret complet de la Salette annoté* » ;

Que ces deux ouvrages ont été publiés par ce religieux sans aucun *imprimatur*, contrairement aux règles générales de l'Index et aux prescriptions du Concile de Trente, malgré une défense spéciale et très sévère du Saint-Office, en date du 20 mars 1901, à lui notifiée par nous le 15 avril 1901, lui interdisant toute publication sans notre autorisation formelle et écrite, sous peine de suspense encourue *ipso facto* ;

Que, convaincu par ce fait d'avoir sciemment violé le décret du Saint-Office et encouru la suspense qui le sanctionne, le Révérend Père Parent invoque, pour éluder l'un et l'autre, un prétexte inadmissible, l'envoi de documents secrets qu'il a, de son propre mouvement, fait à Son Eminence le Cardinal Rampolla.

« *Ces pièces confidentielles, écrit-il, justifient mes graves assertions et l'absence d'imprimatur.* »

C'est une erreur trop évidente : l'absence d'*imprimatur* pour les ouvrages en question ne pouvait être justifiée que par une dispense du législateur suprême qui l'exigeait plus impérieusement que jamais, et sous peine grave ;

Or, en envoyant, par un acte de bon plaisir, des documents à un Dignitaire Eminent, l'auteur n'a ni demandé ni obtenu la dispense nécessaire pour sa justification ;

Que, de ces opuscules indûment publiés, celui qui porte ce titre « *Le Secret complet de la Salette étudié* », est de nature à scandaliser les fidèles par un défaut flagrant de soumission pour les jugements et les actes du Saint-Siège lui-même, de respect pour le caractère et la conduite des Prélats et des Prêtres les plus vénérables,

Nous avons arrêté et Nous arrêtons ce qui suit :

1^o Nous déclarons le Révérend Père Alfred Parent frappé de suspense par le Tribunal du Saint-Office, et nous lui défendons en conséquence de célébrer la Sainte Messe dans toute l'étendue de notre diocèse, tant qu'il n'aura pas justifié d'une sentence d'absolution obtenue par lui de ce Tribunal.

Nous lui faisons remarquer, qu'interdit par la suprême autorité, il l'est en tout lieu ;

2^o Les deux opuscules publiés par ce religieux étant prohibés

par la Constitution de l'Index, nous notifions cette défense à tous nos diocésains ;

3° Nous défendons au Révérend Père Parent de prendre place au chœur et de porter l'habit de chœur aux offices publics dans aucune église ou chapelle de notre diocèse, tant qu'il n'aura pas témoigné par écrit sa soumission à l'autorité du Saint-Siège ;

4° Nous enjoignons à MM. les Curés, Aumôniers et Chapelains de notre diocèse de veiller à l'observation de cette Ordonnance, et de n'y laisser contrevenir en rien.

Fait à Nantes, le 6 avril 1903.

† PIERRE-EMILE, *Evêque de Nantes.*

— Pour les raisons exposées ci-dessus, nous défendons à tous les prêtres et fidèles de notre diocèse la lecture des deux opuscules du R. Père Parent : « *Le Secret complet de la Salette étudié* » — *Le Secret complet de la Salette annoté.* »

Grenoble, le 1^{er} mai 1903.

† PAUL-EMILE,
Ev. de Grenoble.

NOUVELLES DU DIOCÈSE

Eglise de Saint-Joseph de Grenoble. — Au compte-rendu que nous avons donné du mariage de M^{lle} Marthe Grolée, avec M. Auguste Clément, nous sommes heureux d'ajouter que la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr l'Evêque de Grenoble qui avait tenu en cette heureuse circonstance à donner un gage précieux de sa bienveillante sympathie aux jeunes époux et à leurs familles si justement estimées. Ajoutons que Mgr Henry a prononcé à cette occasion une allocution très littéraire, d'une haute élévation de pensées et émaillée des sentiments les plus délicats et qui a vivement charmé le brillant auditoire. (*Le Nouvelliste de Lyon*).

— En terminant son allocution, Monseigneur a associé, dans un même éloge, le barreau de Grenoble et M^e Grolée qui en est une des lumières, et il a fort délicatement remercié celui-ci du concours dévoué et désintéressé qu'il s'honore de prêter à l'Administration diocésaine, de concert avec quelques jurisconsultes chrétiens, pour la défense légale des intérêts religieux.

Cette fin du discours de Monseigneur a été très appréciée et nous lui avons demandé la permission de la reproduire :

«... Pour moi, Mademoiselle, je ne dirai jamais assez combien je suis heureux d'intervenir comme témoin dans le grand acte que vous allez accomplir. En déférant au désir que Monsieur votre père m'en a exprimé, j'ai senti qu'une occasion m'était offerte d'apporter ici l'hommage de ma respectueuse sympathie non pas seulement à l'un des membres les plus éminents du barreau grenoblois, à l'un de ceux qui justifient le mieux le titre de *Maître* par la distinction, l'autorité et la haute probité de leur parole, mais à ce Barreau lui-même tout entier, dont c'est l'honneur, dans les tristes jours où nous sommes et alors que les caractères deviennent si rares, d'avoir conservé intactes les traditions de libéralisme généreux et de fière indépendance que notre Dauphiné considéra toujours comme son plus glorieux patrimoine.

« Cette occasion, il m'a été bon de la saisir, je dois bien avouer pourtant qu'elle n'a pas été le motif le plus déterminant de ma décision.

« Evêque, je devais me souvenir, je me suis souvenu de tout ce dont les intérêts commis à ma garde sont redevables à la science juridique, aux sages conseils, à l'éloquence et au dévouement de M^e Grolée. J'ai tenu à lui en exprimer publiquement ma reconnaissance et c'est vous dire, Mademoiselle, de quel cœur, mû par ce sentiment, je demande à Dieu de ratifier, du haut du ciel, la bénédiction que vous allez recevoir de mes mains. »

A la Grande-Chartreuse. — *L'excommunication.* — M. Archer, mandataire de M. Lecouturier, en entrant dans la cellule du R. P. Dom Michel, prieur de la Grande-Chartreuse, a dû trouver sur le bureau de travail une note écrite de la main du vénéré proscrit et dont nous donnons ci-après les termes exacts :

J. M. J.

1. — M. le liquidateur doit savoir qu'une terrible excommunication pèse sur lui, en raison de l'office honteux et sacrilège qu'il a accepté, qu'il a peut-être demandé et qu'il exerce en ce moment.

2. — Les effets de l'excommunication, au point de vue spirituel et au point de vue temporel, sont très redoutables; M. le liquidateur en fera certainement l'expérience et peut-être dans un avenir prochain.

3. — M. le liquidateur doit savoir encore qu'il est rigoureusement tenu à réparer le dommage qu'il cause aux communautés religieuses et à restituer intégralement aux possesseurs légitimes le gain, très illicite, qu'il peut lui-même personnellement acquérir.

4. — Les Chartreux pardonnent à M. le liquidateur, et ils

désirent que Dieu lui fasse miséricorde ; mais ils ne peuvent lui faire et ils ne lui font aucune condonation des biens matériels dont il va les spolier.

20 avril 1903.

Grande-Chartreuse.

— Voici le texte de l'allocution prononcée au Couvent de la Grande-Chartreuse, le 24 avril 1903, en présence des populations accourues pour témoigner leur attachement, leur reconnaissance et leur protection aux Révérends Pères Chartreux menacés d'expulsion par le Ministère Combes :

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,
MES RÉVÉREND PÈRES,

Permettez-moi de me faire l'interprète des populations des vallées de nos pays qui, trop éloignées, n'ont pu quitter leurs champs pour vous apporter, à l'heure de votre départ du couvent, le témoignage de leur profond attachement, de leur reconnaissance et de leur douleur en présence de la violence qui vous est faite.

Depuis que les sectaires qui tiennent les destinées de la France ont pris à tâche la destruction des œuvres les plus belles, de celles qui la faisaient appeler la fille aînée de l'Église, nos cœurs Dauphinois et Savoyards ont tressailli au fur et à mesure qu'ils assistaient à la ruine et à la dispersion des Prêtres vénérables et des Sœurs dévouées qui, au nom de la charité chrétienne, élevaient nos enfants, soignaient les malheureux et les déshérités.

Mais la stupeur a été à son comble, lorsque la nouvelle se répandit dans le pays que l'ordre des Chartreux, qui depuis huit siècles couvre de ses bienfaits et de ses générosités nos régions allait être chassé de sa sainte retraite, être expulsé de nos montagnes.

Certes, mon Révérend Père, nous serions indignes de notre sang, indignes du nom de Français, si après avoir reçu en toutes circonstances l'effet de vos sollicitudes, nous ne venions pas protester avec la dernière énergie contre les méfaits présents qui oppriment nos consciences et révoltent notre reconnaissance.

Nous sommes outrés, lorsque nous entendons affirmer que le Dauphiné et la Savoie applaudissent au départ des Chartreux.

Nous venons ici donner à cette insinuation un démenti formel.

Mes Révérends Pères, nos larmes vous accompagnent, elles vous suivront au delà de nos frontières. Nos cœurs sont avec vous.

Lorsque vous n'entendrez plus tinter les cloches de nos villages, rappelez-vous que vous avez laissé en Dauphiné et en Savoie une multitude d'amis pleins de pitié, de reconnaissance pour les Saints Ermites de la Grande-Chartreuse.

Adieu, mes Révérends Pères, ne nous oubliez pas ; priez pour nous afin que des temps meilleurs vous ramènent ; afin que le couvent de la Grande-Chartreuse redevienne, comme il l'a toujours été, la sauvegarde du pays.

Au revoir, mes Révérends Pères, au revoir.

BRUNO, CHARLES, Armand-Marie DE CORBEL-CORBEAU,
Vicomte DE VAULSERRE.

Les Pères Chartreux à Chambéry. — Les Pères Chartreux sont arrivés le 29 avril, à 3 h. 21 en gare de Chambéry, accompagnés de M. Pichat, député, et d'autres notabilités de la région. Une consigne sévère empêche le public d'arriver sur le quai, où se trouvent en permanence commissaire de police, agents et gendarmes. Malgré cela une foule assez nombreuse réussit à y pénétrer en prenant des billets pour la gare voisine. Une ovation enthousiaste est faite à l'arrivée des Pères, les mains se tendent vers eux, des cris de : « Vivent les Chartreux ! » éclatent de toutes parts.

Pendant l'arrêt d'une heure un quart que les RR. PP. Chartreux passèrent en gare de Chambéry, le Révérendissime Père Général et le R. P. Dom Jacques, accompagnés de M. le chanoine Marin, supérieur du Petit Séminaire du Pont-de-Beauvoisin, et de M. Vuillerot, professeur, se rendirent en voiture à l'Archevêché afin de présenter leurs hommages et de faire leurs adieux à Monseigneur l'Archevêque. En l'absence de Sa Grandeur, actuellement en tournée de visites pastorales, M. le Vicaire général Gavillet et M. le Chanoine Bovet, Chancelier, firent les honneurs du Palais archiépiscopal. M. le Vicaire général, interprète de Monseigneur l'Archevêque, offrit en son nom à l'illustre proscrit les sentiments de respectueuse sympathie que font naître dans tous les cœurs les douloureuses circonstances qui l'amenaient au milieu de nous. Peu après, il rejoignait ses compagnons d'exil et, à 4 h. 35, le train les emportait par delà la frontière des Alpes, à Pignerol, sur la terre libre et hospitalière d'Italie.

Quand le signal du départ est donné, les nombreuses personnes qui se trouvent sur le quai de la gare, entre autres MM. le général Borson, de Boigne, de Maistre, de Buttet, Descostes, Périnel, Denarié, Bouvier, Burnier, Lajoue, Roch, Coppier, Cabaud, Favier, etc., M. le chanoine Tissot, supérieur du Grand-Séminaire, M. le chanoine Bouchage, aumônier des Sœurs de Saint-Joseph avec plusieurs ecclésiastiques, et la foule qui n'avait pu pénétrer à l'intérieur, font une grandiose manifestation. Chacun se découvre, s'agenouille et reçoit la bénédiction du Révérendissime Dom Michel, Supérieur général. Puis le train se met en marche aux cris de : Vivent les Chartreux ! au revoir ! à bientôt !

(Semaine de Chambéry.)

Les Chartreux à Turin. — Le *Gaulois* a publié les détails suivants :

« Une manifestation imposante a accueilli l'arrivée des Pères Chartreux au moment où, sous la conduite de Dom Michel, ils sont descendus à la gare de Turin. Une foule immense a longuement acclamé les proscrits, des cris répétés de : « Vivent les Chartreux ! » se sont fait entendre. Un certain nombre de person-

nalités italiennes ont exprimé aux Pères leur joie d'apprendre que le siège du généralat de l'Ordre était définitivement établi à Pignerol, c'est-à-dire tout près de Turin.

« Avant de prendre le train pour cette destination, Dom Michel a béni la foule qui s'était agenouillée à l'intérieur de la gare. L'instant a été solennel et émouvant. Quelques Pères avaient les larmes aux yeux en pensant à la France qu'ils venaient de quitter dans de si douloureuses circonstances. »

Les Chartreux à Pignerol. — Les RR. Pères Chartreux se sont installés à Pignerol dans un ancien collège de Jésuites d'assez vaste proportion. Cet immeuble occupe le sommet d'une petite éminence qui domine Pignerol et il est entouré d'un tènement assez considérable, clos par une barrière. De cette nouvelle *Grande-Chartreuse*, la vue est magnifique et s'étend sur toute la vallée et du côté de Briançon qui n'est pas loin.

Les Pères Chartreux voient ainsi de leurs fenêtres la France, d'où les sectaires les ont bannis, mais où les vrais Français les ramèneront bientôt.

De Turin à Pignerol il y a une heure de chemin de fer. On peut également s'y rendre par le tramway qui a précisément une halte au-dessous du *Monte Oliveto*, sur lequel est située la Chartreuse. *Monte Oliveto* est à dix minutes de Pignerol.

Tournées de confirmation. — *Vendredi 22 mai, matin.* — Pont-de-Claix, Varces, Claix. — Coucher au Monestier-de-Clermont.

Samedi 23, matin. — Monestier-de-Clermont, Saint-Paul, Roisart. — *Soir*, Sinard, Treffort, Saint-Martin-de-la-Cluze.

Dimanche 24, soir. — Saint-Guillaume, Saint-Andéol, Château-Bernard, Gresse, Miribel-l'Enchâtre.

Lundi 25, soir. — Vif, Ferrière-du-Guâ, Prélanfrey, Saint-Barthélemy-du-Groin, le Genevrey, Saint-Paul-de-Varces. — Retour à Grenoble.

Mardi 26, soir. — Départ de Grenoble. — Arrivée et coucher à Lans.

Mercredi 27, matin. — Lans, Saint-Nizier. — *Soir*, Autrans. — Coucher au Villard-de-Lans.

Jeudi 28, matin. — Villard-de-Lans, Corençon, Méaudre. — *Soir*, départ pour Pont-en-Royans. — Coucher à Pont-en-Royans.

Vendredi 29, matin. — Choranche, Rencurel. — *Soir*, Bénédiction de la chapelle de Châtelus. — Coucher à Pont-en-Royans.

Samedi 30, matin. — Pont-en-Royans, Saint-André-en-Royans, Presle, Auberives-en-Royans.

Dimanche 31, matin. — Départ pour Saint-Pierre-de-Chérenne.

Lundi 1^{er} juin. — La Côte-Saint-André : Réunion des anciens élèves du Petit Séminaire. — Retour à Grenoble.

— La paroisse de St-Pierre-de-Bressieux a versé à l'OEuvre de la Propagation de la foi 275 fr., somme qui, par erreur, a été ajoutée au versement de St-Siméon-de-Bressieux.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Visite du roi d'Angleterre au Vatican. — Entre 3 et 4 heures de l'après-midi, mercredi 29 avril, S. M. le roi Edouard VII est allé faire sa visite au Saint-Père Léon XIII.

C'est de l'ambassade qu'eut lieu le départ.

Mgr Stonor et un grand nombre des membres de la cour pontificale attendaient Edouard VII dans la cour Saint-Damase. C'est par l'ascenseur que le roi est monté jusqu'aux appartements du Saint-Père : Mgr Stonor et Mgr Merry del Val accompagnaient le souverain qui entra avec eux dans l'antichambre du Pape.

Le Saint-Père, vêtu de la robe blanche avec aumusse de velours rouge bordé d'hermine, vint au seuil de son cabinet particulier recevoir le monarque anglais et l'introduisit. La porte aussitôt se referma et un garde noble en prit la garde. Le Saint-Père et le roi Edouard restèrent seuls un quart d'heure environ. Puis le Pape ayant sonné, les personnages de la suite du roi furent introduits et présentés au Saint-Père par le roi lui-même. La visite était terminée. Edouard VII prit congé du Pape et alla chez le cardinal Rampolla où il ne resta que quelques instants.

On a dit qu'Edouard VII a demandé au Saint-Père son portrait avec sa signature autographe. Le Saint-Père a promis de lui envoyer ce portrait à Londres.

Visite de l'Empereur d'Allemagne au Vatican. — Le 3 mai, l'empereur Guillaume a fait visite au Vatican, à Léon XIII. Le cérémonial a été le même que pour le roi d'Angleterre. L'empereur est resté seul avec le Pape environ 20 minutes.

Léon XIII est vraiment roi et c'est un fait bien remarquable que ces visites des souverains des grandes nations au captif du Vatican.

Le pèlerinage des hommes à Lourdes. — On peut évaluer à 30,000 le nombre des hommes qui ont pris part à la procession du mardi 28.

Pendant trois heures, les longues théories de pèlerins ont défilé dans les rues. En tête marchaient le clergé paroissial, le maire et le Conseil municipal, les hommes de Lourdes, la musique municipale, les Catalans en pittoresque costume montagnard. Puis, précédés de leurs bannières, venaient les groupes de toute la France, de Montpellier, de Béziers, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Haute-Savoie, de l'Aveyron, du Tarn, du Gers,

d'Orléans, du Nord, de Tours, de Bordeaux, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de Paris, de Cette, de Perpignan, de Coutances, etc.

Plus de 3,000 Landais, tous coiffés du béret, arrivés au dernier moment, renforçaient les colonnes du pèlerinage. Le général Jacquy, député, était à leur tête.

Le jeudi soir, jour de la clôture, la procession du T. S. Sacrement, présidée par les évêques de Tarbes, de Montauban et un évêque du Canada, s'est déroulée et s'est ensuite massée sur l'esplanade, devant l'église du Rosaire où la bénédiction a été donnée.

La foule répondait avec une grande joie à ces acclamations : « A Jésus ! à Marie ! »

Mgr Schœpfer, dans un éloquent discours a paraphrasé les paroles de la Résurrection, sous cette forme : « Allez dire ce que vous avez vu sur le rocher de Lourdes. »

Mgr Larue, ancien évêque de Langres, est décédé à Paris vendredi matin, succombant à une congestion pulmonaire, après avoir reçu, avec beaucoup de piété, les derniers sacrements, des mains de son fils spirituel et successeur, Mgr Herscher.

Né à Paris, le 15 mars 1825, Mgr Larue était curé de Notre-Dame de Bercy quand il fut nommé, le 17 juin 1884, évêque de Langres.

Sa santé affaiblie l'avait contraint à donner sa démission, le 3 décembre 1899, et le Souverain Pontife l'avait alors nommé archevêque titulaire de Péluse.

Réponses de l'Épiscopat aux circulaires de M. Combes.

— Jusqu'à ce jour, sous des formes diverses, Leurs Eminences les Cardinaux de Paris, Reims, Lyon, Autun, Rennes, NN. SS. les Archevêques et Evêques de Cambrai, Toulouse, Chambéry, Grenoble, Orléans, Montpellier, Nantes, Nancy, Meaux, Nice, La Rochelle, Clermont, St-Dié, Blois, Agen, Tulle, Versailles, Périgieux, Quimper, Limoges, Moulins, Bayeux, Nevers, Belley, Le Mans, Perpignan, Beauvais, Angoulême, Evreux, Valence, Mende, Coutances, Pamiers, Arras, Le Puy, Vannes, Nîmes, Sées, Verdun, Saint-Flour, Angers, Aire, Versailles ont protesté contre les Circulaires de M. Combes.

Les exécutions des religieux suscitent partout des manifestations et souvent des troubles graves. Les journaux sont remplis de récits attestant la résistance des populations et leur exaspération devant tant d'iniques violations de la liberté.

La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie). — *Capucins enchaînés et conduits en prison* :

Le 25 avril, dans l'après-midi, le Parquet de Bonneville au complet arrivait à La Roche. Dès que sa présence est signalée, une foule énorme de paysans accourt au couvent des Capucins.

Les magistrats, après s'être rendus à l'Hôtel-de-Ville, se dirigent vers le couvent. Tous les chemins sont noirs de monde, les magistrats ont toutes les peines du monde à se frayer un passage à travers cette foule d'où s'élèvent formidables les cris de : « Vive la liberté ! Vivent les Capucins ! » Après mille efforts, ils réussissent enfin à atteindre le perron du couvent, mais là ils se butent à une masse compacte de femmes qui s'opposent furieusement à l'approche des magistrats, lesquels sont obligés de rebrousser chemin sans avoir pu apposer les scellés. A ce moment, M. Bouillé, juge de paix du canton, qui accompagne le Parquet, brandit une canne et en menace les manifestants. Le substitut se précipitant sur une femme la saisit par les cheveux et la maltraite. La foule, qui s'était contentée de crier : « Vive la liberté ! » entre alors en fureur. On entend les cris de : « Lâches ! bandits ! assommeurs de femmes ! » En même temps une grêle de pierres s'abat sur le magistrat. Le substitut, cause de l'incident, voit son chapeau abattu ; lui-même est bousculé, piétiné et blessé à la tête. Le Procureur de la République, le juge d'instruction et le juge de paix sont également atteints à la tête.

En présence de cette révolte de la foule qui peut avoir les plus graves conséquences, le substitut se décide à relâcher la malheureuse femme qu'il a saisie et les magistrats battent en retraite sous une grêle de cailloux. Ils parviennent enfin sur la place de l'Eglise, où ils se font panser à une pharmacie voisine.

Le lendemain 27, la troupe était sur pied, les crocheteurs munis de leurs outils, à la suite du commissaire et du Parquet. Les dragons se forment en carré, et l'infanterie est répartie par peloton sur toutes les intersections des rues.

Le commissaire frappe à la porte du couvent et fait les sommations qui restent sans effet. Quelques portes sont alors enfoncées à coups de hache, d'autres sont simplement crochetées. Le R. P. Marie-Alphonse, gardien, ancien gardien de Meylan, proteste contre la violence : on lui met les menottes aux mains. Successivement sortent alors les Pères et les Frères qui étaient au couvent et les scellés sont apposés aux portes.

La voiture emmenant les religieux en prison est entourée par la foule qui les acclame. Honneur aux prisonniers du Christ !

VARIÉTÉS

L'Œuvre Scientifique de M. le Chanoine Ulysse Chevalier.

Compte-rendu de la Fête du 14 avril 1903.

Le mardi 14 avril 1903, M. U. Chevalier voyait se grouper autour de lui une réunion d'amis, tous heureux de venir lui expri-

mer leurs meilleurs sentiments d'affectueuse congratulation pour l'achèvement de son magistral ouvrage, le *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Circonstance exceptionnelle, qui a permis de jeter une vue d'ensemble sur une vie intellectuelle dont l'exemple et l'influence ont été d'une portée si considérable, si salutaire!

Mgr Cotton, évêque de Valence, malheureusement empêché, s'était fait représenter par M. Guichard, son vicaire général.

Mgr Douais, évêque de Beauvais, s'était promis d'assister à cette fête, qui avait pour lui plus d'un attrait; mais retenu à Rome, il eut la délicatesse d'envoyer ses vœux par le télégramme suivant :

Roma, 14 avril. *Regrets réitérés. Souhaits les plus cordiaux.*

DOUAIS.

Les Bollandistes firent de même :

Bruxelles, 14 avril. *Cordiales félicitations au travailleur infatigable, à l'érudit consciencieux, au critique sagace, au lutteur intrépide.*

BOLLANDISTES.

De Rome, le 13 avril,

l'un d'entre eux, le R. P. Poncelet

s'unit cordialement à tous ceux qui acclament aujourd'hui le savant et sympathique jubilaire. Avec eux, il le remercie d'avoir, par un labeur acharné et une abnégation rare, trouvé le moyen, au milieu de ses beaux travaux personnels, de doter les historiens de nombreux et inappréciables instruments de travail.

Ce fut Mgr Henry, évêque de Grenoble, qui présida, avec cette distinction et cette bonté dont il a le secret. Autour du prélat et de M. U. Chevalier, on remarquait : M. Henry Morin-Pons, ancien président de l'Académie de Lyon; M. Charles Mossant, président de la Société d'archéologie de la Drôme; M. le chanoine Devaux, doyen de la Faculté catholique des lettres de Lyon; M. P. Fournier, correspondant de l'Institut; M. Mugnier, président de la Société Savoisiennne d'histoire et d'archéologie; M. le chanoine Blanc, professeur de philosophie à la Faculté catholique de théologie de Lyon; M. le chanoine Jacquier, professeur d'Ecriture Sainte à la même Faculté; M. le chanoine Jules Chevalier, directeur du Grand Séminaire de Romans, auteur de remarquables travaux historiques relatifs au Dauphiné; M. Martin, directeur de la nouvelle édition de l'*Amplissima Collectio Conciliorum* de Mansi; M. Vaganay, bibliothécaire de l'Institut catholique de Lyon; M. Vernet, professeur au Grand Séminaire de Romans et à la Faculté catholique de théologie de Lyon; M. Grespellier, professeur au Grand Séminaire de Grenoble, rédacteur des nouveaux *Officia Propria* de ce diocèse; M. Chopin et M. Belmont, excellents amis de M. U. Chevalier,

qui a trouvé en eux plus d'un précieux secours ; enfin, Mgr Bellet, vice-président de la Société d'archéologie de la Drôme et auteur de la présente publication.

Des agapes de la plus douce intimité permirent, au moment psychologique, de faire entendre les sentiments qui étaient dans tous les cœurs.

Tout d'abord, M. U. Chevalier tient à exprimer ses remerciements, disant, avec une simplicité touchante, ce que Dieu lui avait permis de faire :

MESSEIGNEURS, MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Permettez, qu'avant de donner cours à l'expression de ma gratitude pour votre empressement à venir en si grand nombre fêter l'achèvement du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, je dise un hymne à l'auteur de tout bien, dont la Providence m'a dirigé et soutenu dans cette longue entreprise.

Mon père me l'a raconté : je commençais à peine à balbutier le mot « bibliothèque » que déjà je cherchais à en réunir un embryon ; je ne tardai même pas à en faire le catalogue. La bibliographie fut donc ma première vocation : elle sera probablement la dernière. C'est la faculté innée de retenir exactement la forme des mots qui m'a permis de dépouiller des livres en 25 à 30 langues, sans en connaître aucune à fond, de corriger parfois des termes dont j'avais oublié le sens ou qui m'échappait.

Les études classiques suivies dans un modeste collège de province me donnèrent des connaissances insuffisantes en philologie. Nul n'aurait prophétisé alors qu'il pût sortir un seul livre de ma plume ; personne non plus ne se doutait qu'à brève échéance j'entrerais au Grand Séminaire. J'y employai les allées et venues entre les salles à lire des catalogues et à déterminer la place des titres dans une encyclopédie bibliographique, dont cette gymnastique m'aidait à dresser le plan. Le supérieur, qui n'avait rien d'un érudit, m'autorisa à dépouiller les *Patrologies* de Migne, les *Bollandistes*, les *Conciles*, etc. Lui-même me fit exposer les projets qui hantaient mon cerveau à l'autorité religieuse, laquelle me laissa toute latitude d'y donner suite. Mais n'était-ce pas folie d'entreprendre, loin des centres intellectuels, une bibliographie qui devait embrasser tout le moyen âge ? Les secours, parfois inespérés, me sont venus de tous côtés. En plusieurs circonstances, j'ai témoigné publiquement ma vive reconnaissance envers l'excellent M. Paul-Emile Giraud, et, pour ses encouragements autorisés, à l'éminent administrateur de notre Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle. Mais, avant de voir transformées en volumes imprimés les 300.000 fiches ainsi réunies, combien de causes d'arrêt momentanées, prolongées ou définitives pouvaient paralyser la volonté la plus tenace. Pendant trente-cinq ans, j'ai subi ces fluctuations de bonne et de mauvaise fortune, que je comparerai aux compensateurs automatiques appliqués aux machines par le génie humain. Un travail nouveau servait de délassément au précédent. Mais jamais un sentiment d'incertitude sur l'avenir de ma principale publication n'a pu m'atteindre : soit en 1880, quand, à bout de forces, je dus interrompre tout travail et chercher le repos loin de mon laboratoire, soit en 1893, lors de la faillite de mon imprimeur, toujours quelque chose d'intérieur me rassura.

J'ai terminé le premier volume du *Répertoire* par ces deux mots, qui disaient le fond de mon âme : *Laus Deo* ; à la fin du

supplément : *Laus iterum Deo*. Vous m'approuverez de mettre dans quelques jours au colophon de la dernière partie : *Laus semper Deo*. Cette louange à Dieu, je l'ai inscrite en grec et en syriaque dans mon *Repertorium hymnologicum*, près également de s'achever ; je l'aurai exprimée dans toutes les langues liturgiques de l'Eglise.

Nous regrettons tous que la santé de Mgr Cotton ne lui ait pas permis de venir présider cette fête intime, ainsi qu'il me l'avait laissé espérer à Cannes. Il lui plut, voilà bien des années, de récompenser mes premiers travaux en me nommant chanoine de sa cathédrale. Cette sympathie de la première heure, il me l'a manifestée naguère lors d'une controverse fameuse, en m'encourageant à soutenir les privilèges de la vérité contre ceux d'une tradition contestable.

Vous aussi, Monseigneur de Grenoble, vous avez été empressé, à peine assis sur le siège de saint Hugues, à réparer ce que vous croyiez un oubli de vos prédécesseurs. Mieux encore, en m'appelant au sein de la commission liturgique chargée de préparer les nouveaux offices de votre diocèse, vous m'avez procuré l'honneur de participer à l'œuvre la plus méritante qui ait été entreprise en France sur ce point et dont notre ami, M. GrosPELLIER, directeur à votre Grand Séminaire, vient de rapporter de Rome la confirmation. On est fier de tous les liens qui rattachent à l'éloquent défenseur des Chartreux.

Malgré l'éloignement de nos résidences, la communauté d'études m'avait rapproché depuis longtemps de Mgr Douais dans le sentiment d'une estime réciproque, dont sa présence spontanée ici en ce jour devait me procurer un nouveau témoignage. Appelé subitement à Rome par le Saint-Père, il m'a donné l'assurance qu'il serait de cœur au milieu de nous à cette heure. Je ne saurais assez en remercier l'auteur de tant de travaux appréciés.

Mgr le Recteur des Facultés catholiques de Lyon a éprouvé des empêchements insurmontables à tenir la promesse qu'il m'avait faite à deux reprises. Je lui aurais dit que ma présence intermittente au cours dont je suis chargé lui donnait une idée peu exacte de mes sentiments à l'égard de nos chères Facultés. C'est à notre excellent confrère et ami, M. le chanoine Blanc, que revient la première idée de m'y rattacher. Mgr Carra me fit nommer professeur en titre quand l'Université de Louvain m'eut donné un diplôme de docteur *honoris causa*, que j'aurais été incapable d'ambitionner. Le regretté cardinal Foulon y ajouta un camail, après l'apparition des Œuvres de saint Avit. Mgr Dadolle n'a oublié aucune occasion de me combler de sa bienveillance. Que mes autres collègues de Lyon ici présents veuillent bien agréer ma gratitude pour toutes leurs amabilités, M. le doyen Devaux en particulier, dont j'ai si souvent mis à grand profit la science philologique.

Un instant, nous avons compté sur la présence de M. Beaune, doyen de la Faculté de droit aux mêmes Facultés et plusieurs fois président de l'Académie des sciences de Lyon : une obligation antérieure et aussi peut-être la fatigue présumée du voyage nous privent du commerce de ce distingué collègue.

Quant à vous, bien cher seigneur Bellet, quoique les convives d'aujourd'hui soient tous nos amis, je renonce à vous remercier de tous vos témoignages d'affection. Pour me borner à ce qui est du domaine de la publicité, à mainte reprise vous avez répondu devant le monde qui lit de la portée scientifique de mes travaux. Qu'il s'agit de liturgie ou de reliques, vous avez défendu — tous savent avec quelle force de logique et quel bonheur

d'expression — les thèses qui renversaient des traditions erronées : votre nom restera inséparable du triomphe de la vérité dans ces matières orageuses. J'aurai moins de regret du temps que cette collaboration vous a pris et j'espère que Dieu vous en départira assez, non seulement pour donner une nouvelle édition revue et confirmée de l'*Histoire du cardinal Le Camus*, mais aussi ce volume sur la *Sainteté et la Piété au XVII^e siècle*, pour l'élaboration duquel vous êtes mieux préparé que personne.

En répondant à notre invitation, mon éminent collègue de l'Institut, M. Paul Fournier, a sacrifié une de ces journées qu'il emploie si fructueusement dans le silence de son cabinet : le plaisir qu'il nous fait à tous en sera la compensation. Tous nous ferons des vœux pour l'achèvement de cette *Histoire des sources du droit canonique*, qui, en comblant une lacune, montrera à l'étranger qu'en France on est encore apte à traiter des sujets dont l'ampleur exige, avec une vaste et compréhensible intelligence, l'exploration des principales bibliothèques de l'Europe.

Si j'avais prévenu M. Mossant de mon projet téméraire de faire un discours, sa modestie n'aurait pas manqué d'insister pour que son nom ne fût pas prononcé : je ne saurais lui accorder cette satisfaction, car ce serait ingratitude de dissimuler ses bontés pour moi. Sans parler de son musée et surtout de sa bibliothèque, — choisie avec un soin intelligent et délicat, — ouverte à tout chercheur sérieux, il est un coin de ses propriétés que je ne peux oublier en ce moment, car j'en use presque tous les jours. C'est là que je prends, depuis bien des années, souvent seul, parfois en son agréable et instructive compagnie, mes plus reconfortantes récréations. Avec quelle amabilité il m'en concède l'usage ! Je finirai par m'y croire chez moi. Le cœur de notre cher président de la Société d'Archéologie a une reine : c'est la bonté.

M. Henry Morin-Pons est le plus vieil ami du *Répertoire*. A m'en tenir à sa correspondance, nos relations remontent à 1866 ; de cet ouvrage il n'était point encore question : il me faisait part de ses découvertes complémentaires aux Cartulaires que j'étais alors. Depuis, il m'a confié ses riches archives, pour en publier, de concert avec M. A. Lacroix, l'intéressant inventaire. Ces archives, vous le savez tous, il les a royalement distribuées aux centres intellectuels où elles pouvaient être fructueusement mises à profit.

Si la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie ne doit pas l'existence à M. F. Mugnier — président honoraire de la cour d'appel de Chambéry, — elle lui est redevable pour une très grande part de sa prospérité. Il en était secrétaire à l'origine (1856) ; il en est devenu président en 1882 et les 41 volumes parus sont pleins de ses travaux historiques, qu'il poursuit avec une ardeur juvénile, que je suis souvent tenté de lui envier.

Il est déjà bien loin le jour où, nouveau professeur au Grand Séminaire, je reçus la visite d'un jeune élève, me demandant « de le faire travailler ». Si M. l'abbé Vernet a travaillé depuis, à Lyon, à Rome, à Romans surtout, et combien pour me venir en aide ! Les rares produits de sa plume dont le public a pu jouir — fines études sur les mystiques italiens et sur saint François d'Assise — ne représentent qu'une bien faible portion de son labeur incessant. « Se faire imprimer, me disait-il un jour, c'est du luxe ». Modestie exagérée, n'est-ce pas ? et nous devons lui souhaiter un peu plus de ce luxe ; je forme surtout des vœux pour qu'un éditeur lui fasse prochainement tirer de ses cahiers un *Manuel de l'histoire de l'Eglise*, qui dispense les

élèves du sanctuaire de recourir à la science allemande, par voie de traductions.

Mon voisin, M. Chopin, m'a témoigné dans la question du fameux Suaire une sympathie et un dévouement inaltérables. Un instant ébranlé par l'argumentation captieuse de M. Vignon, il s'est bien vite ressaisi et a démontré, dans deux brochures successives, l'inanité du point de vue scientifique pour authentifier la relique de Turin... sans l'avoir vue.

Vous me pardonnerez de n'avoir pas eu le courage d'écourter l'expression un peu exubérante de ma gratitude; cependant je me reprocherais d'omettre en finissant: M. le chanoine Jacquier, digne représentant de la critique textuelle de l'Écriture Sainte à nos Facultés; M. l'abbé Martin et M. Vaganay, qui ont acquis des droits sérieux à ma gratitude pour leurs services constants à mes *Répertoires*; M. Belmont, bibliophile toujours empressé à communiquer ses trouvailles; et mon cher cousin Jules, historien érudit de nos vieilles églises, toujours si fraternel pour son aîné.

Je bois à votre santé, Messieurs et mes chers amis, afin que Dieu nous donne vie, force et courage pour consumer nos Facultés intellectuelles au service de son Église!

Ces belles paroles furent vivement applaudies à plusieurs reprises: ce n'était que justice.

(A suivre.)

Charles-Félix BELLET,
Protonotaire Apostolique.

OFFICES DE LA SEMAINE

Saint-Louis. — *Jeudi 7 mai 1903*, à 4 h. du soir, exposition du T. S. Sacrement; à 8 h. du soir, exercice du mois de Marie qui sera suivi de l'adoration nocturne. — *Dimanche*, à 8 h., messe de paroisse, prône par M. l'abbé Biard; à 3 h., vêpres, salut. Le soir, à 8 h., exercice du mois de Marie. — Tous les soirs du mois de mai, à 8 h., prière, chants, sermon par M. l'abbé Cotte, missionnaire apostolique, et salut en l'honneur du mois de Marie. — *Heures des messes*: le dimanche, 5, 6, 7, 8, 9 1/4, 10 et 11 heures; la semaine, 5, 6, 7, 8 et 9 heures.

Saint-Joseph. — *Heures des messes*: le dimanche, 6 h., 7 h., 8 h., messe des enfants, 9 h., messe de paroisse, prône, 10 h. 1/4 et 11 h. 1/4; la semaine, 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. — *Dimanche 10 mai*, clôture de la retraite de la confrérie du Rosaire; à 7 h., messe de communion, instruction; les autres messes aux heures habituelles. Le soir, à 7 h. 3/4, prière, sermon de clôture de la retraite, réception des nouvelles Sœurs du Rosaire, bénédiction du T. S. Sacrement. — Tous les soirs, à 8 h., prière, exercice du mois de Marie; sermon le dimanche, le mardi et le jeudi.

Saint-Laurent. — *Jeudi 7 mai*, le soir à 8 h., exercice du mois de Marie, sermon par M. le Vicaire, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement. — *Dimanche 10 mai*, à la messe de 6 h., réunion de la congrégation des Enfants de Marie, instruction par M. le Curé et bénédiction du T. S. Sacrement; à 8 h.,

messe de paroisse, prône par M. le Curé; dernière messe à 11 h.; à 2 h., vêpres, exercice du mois de Marie, sermon par M. le Vicaire. — *Tous les soirs de la semaine*, à 8 h., chapelet, prière, chant et exercice du mois de Marie.

Les Jeudis avant la Première Communion, histoires racontées aux Enfants du Patronage par L. LAFORÊT. In-douze, prix 2 fr. 50, franco 2 fr. 95. Grenoble, librairies Pons, place Notre-Dame; Dardelet, Grande-Rue.

Ce titre indique un genre populaire spécial à la portée d'intelligences d'une culture élémentaire.

« Préparez-moi des histoires pour mes petites filles du Catéchisme », demandait une présidente de Patronage.

De premiers essais ont réussi; ils ont été complétés et réunis en un volume offert aujourd'hui, aux enfants de 9 à 14 ans, soit de la ville, soit de la campagne.

La simplicité de la composition et l'absence de recherche littéraire en rendent la lecture très facile.

Le but de ce modeste ouvrage le recommande aux personnes dévouées qui s'occupent des œuvres de jeunesse, et à tous ceux qui ont à cœur de conserver en France, parmi les enfants du peuple, les idées chrétiennes et les traditions catholiques.

Les Conférences, 2^me année. — Prix du volume, 3 francs; port, 0 fr. 60. La revue *Les Conférences* paraît tous les quinze jours. Abonnement, 3 francs. Paris, Secrétariat de la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

La deuxième année de la revue *Les Conférences* forme un beau volume de 400 pages à deux colonnes. Cette revue a désormais conquis sa place dans toutes les bibliothèques des hommes d'œuvres, des conférenciers et des directeurs de cercles d'études.

Le choix et la variété des sujets montrent assez les services qu'elle peut rendre en ce temps où la parole des orateurs tient tant de place dans l'éducation populaire.

Jésus-Christ, sa vie, sa passion, son triomphe, par le R. P. Berthe, rédemptoriste: in-8° de 550 pages, avec une carte de la Palestine, 3 fr. 50. — Bureaux de la *Sainte-Famille*, 11, rue Servandoni, Paris VII° ou encore: Bureaux de l'*Apôtre du Foyer*, Saint-Etienne (Loire).

Beaucoup de vies du divin Sauveur ont été publiées en ces derniers temps, les unes très courtes pour l'enseignement de la jeunesse, d'autres très développées et faisant une très grande part aux questions scientifiques soulevées en ces derniers temps. Celle que vient d'écrire le R. P. Berthe fait profiter ses lecteurs des travaux des savants, mais sans appareil d'érudition. Elle expose les événements, elle redit les discours du divin Maître de manière à affermir la foi du lecteur, à nourrir sa piété, à développer dans l'âme les sentiments d'adoration, d'amour et de reconnaissance que nous devons au Fils de Dieu fait Homme pour nous sauver et sauver le monde.

Le Directeur-Gérant: SAILLARD, Chanoine.

Grenoble, imp. Joseph Baratier, 24, avenue Alsace-Lorraine,

Le Talisman du Kaiser

Connaissez-vous le talisman du Kaiser ? C'est un anneau qu'il porte constamment au petit doigt de la main gauche, et qui, selon la croyance, le protège contre tout danger personnel. Une anecdote intéressante est attachée à cet anneau. On raconte qu'un soir un crapaud sauta dans la chambre de la femme de l'Electeur Jean de Brandebourg et déposa sur son lit une petite pierre. L'animal disparut mais la pierre resta et a toujours été depuis jalousement gardée par les Hohenzollern. Le père de Frédéric-le-Grand fit enchâsser la pierre dans une bague qui a toujours été portée depuis par le chef de la maison. Les talismans, à bien réfléchir, n'ont sans doute d'autre vertu que celle qu'on leur attribue, et le jour vient fatalement où l'inanité du pouvoir protecteur est démontrée par les événements. Comment voulez-vous qu'une petite pierre vous protège, par exemple, de la fièvre typhoïde ? On ne saurait logiquement attribuer un pouvoir protecteur dans cet ordre d'idées qu'à un médicament. Il existe des remèdes qui, par la variété des maladies qu'ils guérissent, par leur puissance curative indiscutable, peuvent être considérés par les familles comme de vrais talismans. Il est superflu de démontrer qu'au premier rang de ces médicaments se trouvent les Pilules Pink. La lecture des nombreuses attestations publiées chaque jour dans les journaux vous a déjà convaincu de ce fait depuis longtemps. Comme abondance de bien ne nuit jamais, qu'il nous soit permis d'ajouter à la longue liste des certificats de guérisons dues aux Pilules Pink celui de l'instituteur de Lamanère (Pyrénées-Orientales), M. Pierre Bordes.

Il écrivait le 18 mars dernier : « J'ai le sensible plaisir de venir vous informer qu'il m'a suffi de prendre trois boîtes de Pilules Pink pour être complètement débarrassé des malaises dont je souffrais. J'étais excessivement pâle, sans appétit, je maigrissais tous les jours. Je ne dormais pas la nuit, j'étais enfin très anémique. Dès le début du traitement par les Pilules Pink j'ai éprouvé une sensible amélioration. Mon appétit est revenu ainsi que mon sommeil. J'ai retrouvé des forces nouvelles et actuellement je me porte à merveille. »

Les Pilules Pink guérissent toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou de la faiblesse des nerfs, c'est-à-dire l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, les vertiges, la faiblesse générale, le rachitisme, les étourdissements, les éblouissements, la sciatique, le rhumatisme et la danse de St-Guy.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Gablin et C^{ie}, pharmacien, 23, rue Ballu, Paris, au prix de 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 Mai 1903.

La rente extérieure Espagnole est plus calme, elle s'inscrit aux environs de 87,72. Les fonds Ottomans se sont légèrement raffermis, la série C à 32,20, la série D à 29,95. Les lots Turcs reviennent à 128 fr.

La rente Italienne est soutenue, après 103,90 au plus haut elle termine à 103,60; le Portugais cote 32,25, le Serbe 4 0/0 76,65. Le Bulgare 5 0/0 gagne quelques francs à 455. Les fonds Sud-Américains varient peu, le 4 0/0 Argentin 1900 est à 77,90, le Brésilien 4 0/0 89 à 78.

Les Sociétés de crédit sont toujours très calmes, la Banque de Paris est à 1085, le Comptoir d'Escompte à 584, le Crédit industriel à 623, la Société Générale à 622.

La Banque Ottomane se relève vivement et dépasse 602,50.

Les Chemins Français regagnent quelques francs; l'Est est à 937, Paris-Lyon à 1430, le Nord à 1812, l'Orléans à 1479, le Métropolitain reste à 629.

La mauvaise tenue du change continue à influencer défavorablement les chemins Espagnols, le Saragosse cote 334, le Nord de l'Espagne 208, les Andaloux 183.

Les mines d'or sont lourdes et sans activité. Chartered s'inscrit à 81,50, Goldfields à 194, East Rand fléchit à 204, Rand Mines passe à 276,50. Depuis quelque temps déjà, l'attention du monde financier s'est portée sur une nouvelle valeur, la Gold Run (Klondyke), Mining Cy Ld, dont les actions introduites en France par le Crédit canadien se sont élevées de 12 fr. 50, taux nominal, à 18 fr. 75. On a même déjà coté 19 fr. La C^{ie} Gold Run a été constituée en juillet 1902 au capital de 10,000,000 fr. divisé en 800,000 actions de 12 fr. 50 ou 10 shillings, par l'association de plusieurs propriétaires de claims aurifères, situés sur le Gold Run Creek (cours d'eau tributaire de la rivière Dominion, Canada), dans le but d'acquérir de nouveaux terrains sur lesquels ces mêmes propriétaires avaient des options, d'exploiter les gisements aurifères d'une manière méthodique et obtenir par cela même un maximum de rendement pour un minimum de frais. La Compagnie possède actuellement 27 claims dont la superficie totale est de 1,021,901 mètres carrés sur lesquels 62,623 seulement ont été travaillés. Ces 62,623 mètres dont l'exploitation a commencé en 1899 ont produit jusqu'à ce jour plus de 7 millions d'or. Il reste donc environ 960,000 mètres à exploiter et le rapport de l'ingénieur J.-B. Tyrrell en date du 30 septembre 1901 constate que non seulement il reste une immense quantité de terrain à exploiter, mais que les claims déjà travaillés sont susceptibles d'être repris à nouveau et cela d'une façon très fructueuse. Depuis le 1^{er} juillet 1902 jusqu'au 20 octobre de la même année, c'est-à-dire pendant une période de trois mois vingt jours, le bénéfice net produit a été de 1,104,000 fr., ce qui a permis de distribuer un dividende de 1 fr. 30, soit 11,04 0/0. Nous reviendrons dans notre prochain bulletin sur cette intéressante affaire. Golden Horseshoe se traite aux environs de 274 et de Beers à 497.

Malgré une augmentation de 133 tonnes dans les stocks de cuivre, le Rio s'avance à 1260. Boléo est à 1415 et Tharsis à 115.

La Thomson est toujours très faible à 605, les Omnibus font 719. L'action Suez est ferme à 3855. Sosnowice est calme à 1733, Briansk est mieux tenue à 270.

L. DEBROAS.